

COPIE

Paris, le 1er octobre 2009

Monsieur Vincent BERGER
Président de l'Université Paris Diderot
Grands Moulins de Paris
16 rue Marguerite Duras
75205 Paris Cedex 13

N/Réf. : A1/JCP/CH/09-113

Cher collègue,

Votre courrier à l'intention des membres du Conseil de la Fédération de Recherche en Mathématiques de Paris Centre appelle un certain nombre de précisions de notre part. Je ne comprends pas comment vous pouvez parler d'une disparition non concertée de la BIUSJ alors même que cette évolution était déjà inscrite et prévue au précédent contrat quadriennal pendant lequel votre établissement a bénéficié de financements pour accompagner ce changement, notamment 800 000 € pour la numérisation et l'achat de documentation électronique. On peut également rappeler que les physiciens de l'Université Paris Diderot avaient demandé à ce que les missions interuniversitaires de la BIUSJ soient considérées comme terminées dès le 1^{er} janvier 2007.

Nous nous rejoignons toutefois sur un point : tout comme l'Université Paris Diderot, l'Université Pierre et Marie Curie est extrêmement attentive au maintien et au développement de la richesse exceptionnelle en matière de documentation offerte aux mathématiciens de ces deux universités et du CNRS.

C'est d'ailleurs bien dans cette logique que se situe la proposition de l'UPMC que j'ai formulée le 26 février dernier lorsque j'ai reçu Jean-Yves CHEMIN (directeur de la Fondation Sciences Mathématiques de Paris) et Frédéric HÉLEIN (alors directeur de la Fédération de Recherches en Mathématiques de Paris Centre). Ils n'ont pas donné suite à ma proposition de mettre immédiatement en route un comité scientifique élargi comprenant outre les mathématiciens, des représentants de leurs trois tutelles (nos deux universités et le CNRS) devant travailler à l'élaboration d'un projet de fonctionnement concerté des deux bibliothèques. Leur volonté affirmée de créer une UMS, et de dessaisir de facto nos établissements de leurs responsabilités en matière de documentation, les a conduits à entamer, sans m'en informer, des démarches parallèles, notamment auprès du Ministère, et à dramatiser la situation. Face à cette situation je me suis vu dans l'obligation de retirer l'UPMC de la tutelle de la Fédération. Malgré cela, notre intérêt, nos motivations et nos propositions concernant cette bibliothèque demeurent inchangées.

Les deux futures bibliothèques de mathématiques-informatique, l'une à l'UPMC, l'autre à l'Université Paris Diderot, devront accueillir de manière indifférenciée les communautés des deux universités dans un lectorat unique. Vous évoquez la répartition des collections, mais semblez ignorer qu'il existe depuis des années un conseil scientifique de la bibliothèque de mathématiques et que celui-ci a commencé la réflexion sur la répartition des collections. Ces collections, qu'elles soient à Jussieu ou sur PRG, seront accessibles aux mathématiciens de l'UPMC comme de P7 immédiatement ; ce qui n'est pas accessible sous forme papier l'étant sous forme numérique. Il est indispensable que cette répartition se fasse non seulement avec l'aval des mathématiciens, mais sur les préconisations de ceux-ci. L'essentiel n'est-il pas que chacun puisse avoir rapidement à sa disposition la documentation dont il a besoin pour sa recherche ?

Présidence

Vous omettez d'ailleurs un point important, celui de la politique d'acquisition de ces deux structures sur le point de voir le jour : il nous apparaît essentiel que la politique d'acquisition de ces deux futures bibliothèques soit définie au sein du conseil scientifique élargi au sein duquel seront représentés les deux universités et le CNRS que vous ne mentionnez point dans votre courrier.

Il ne s'agit en effet pas seulement d'organiser les deux bibliothèques à l'échéance 2010, mais de jeter les bases de leur coopération pour les prochaines années afin de maintenir le niveau de qualité actuel.

Quant aux moyens affectés à cette documentation, il semble aller de soi que les deux universités contribueront à son financement et à son fonctionnement. Ainsi l'UPMC envisage-t-elle de transférer deux postes (cat C + cat B) à Paris Diderot pour assurer, en complément du poste de Paris Diderot et du poste CNRS déjà implantés, le fonctionnement de la future bibliothèque de mathématiques sur PRG, si bien entendu le CNRS donne son accord sur le poste d'IE CNRS. Les personnels des autres bibliothèques de l'UPMC ne sont pas concernés par le présent débat, pas plus que ne le sont ceux des autres bibliothèques de Paris Diderot.

Et, via le financement de la BUPMC, l'UPMC continuera à soutenir l'acquisition de la documentation en mathématiques. Je ne doute pas que Paris Diderot fera de même.

Il semble utile de préciser que l'UPMC souhaiterait une mutualisation encore plus poussée des moyens et compétences. Il nous semble en effet préjudiciable de doubler des fonctions bibliothéconomiques qui pourraient être assurées par l'une ou l'autre des deux bibliothèques pour le bénéfice commun. C'est sur ces hypothèses de travail que le chef de section de la Bibliothèque Mathématiques-Recherche de l'UPMC travaille actuellement.

Comme vous pouvez le constater, l'UPMC a longuement réfléchi à la pérennisation des services de cette bibliothèque, et a commencé à y travailler, seule, malheureusement.

Pour résumer la proposition de l'UPMC :

- Deux bibliothèques de site, chacune rattachée financièrement et administrativement au SCD de son université et fonctionnant en très forte synergie grâce à un comité scientifique élargi, attaché à la Fédération, assurant la coordination scientifique et des contacts étroits entre les responsables des deux structures.
- accueil indifférencié des publics UPMC et Paris Diderot, et large ouverture nationale, dans les deux bibliothèques
- catalogue commun
- répartition des collections à effectuer sur propositions du conseil scientifique élargi avec possibilité de faire transférer ultérieurement des collections d'un site vers l'autre en fonction de leur consultation par les lecteurs UPMC/Paris Diderot
- pilotage de la politique d'acquisitions par le comité scientifique
- transfert de 2 postes UPMC vers Paris Diderot pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque de mathématiques Paris Diderot
- cofinancement de la documentation en mathématiques par les deux universités et par le CNRS

- organisation fonctionnelle des deux bibliothèques favorisant la mutualisation des compétences et évitant le doublonnage des tâches bibliothéconomiques pour assurer le meilleur service à la communauté scientifique

Tous ces points répondent à l'exigence légitime des mathématiciens de disposer d'une documentation de qualité, vous en conviendrez certainement.

Croyez, Cher Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président



Jean-Charles Pomerol

Copies :

- Patrick Hetzel, Directeur DGEISIP
- Claire Giry, Chef de la coordination stratégique et des territoires
- Michel Marian, Mission de l'information scientifique et technique des réseaux documentaires